



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/29/Add.1  
27 novembre 2001

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Trente-cinquième réunion  
Montréal, 5-7 décembre 2001

**Additif**

**PROPOSITION DE PROJET : BOLIVIE**

Cet additif est émis dans le but d'ajouter au document les conditions formulées pour l'élimination du bromure de méthyle en Bolivie dont il est question au paragraphe 22 du document UNEP/OzL.Pro//ExCom/35/29.

**CONDITIONS FORMULÉES POUR L'ÉLIMINATION  
DU BROMURE DE MÉTHYLE EN BOLIVIE (PROJET)**

1. Le Comité exécutif accepte d'approuver en principe la somme de 221 032 \$US comme montant final disponible pour l'élimination du bromure de méthyle (BM) à toutes les fins en Bolivie, sauf dans les activités de quarantaine et de traitement avant l'expédition, sous réserve des accords et des motifs suivants.
2. Les données transmises au Secrétariat de l'ozone et confirmées dans le document de projet présenté au Comité exécutif révèlent que la consommation de référence du BM en Bolivie servant à déterminer le respect de l'échéance est de 0.6 tonne PAO. Le niveau de consommation en 2000 a été de 0,41 tonne PAO à des fins réglementées. Cependant, la consommation moyenne de BM dans les 12 mois qui ont précédé la préparation du projet (juillet 2000 à juillet 2001) a été de 1,5 tonne PAO à des fins réglementées. La Bolivie devra donc réduire sa consommation de BM d'au moins 0,92 tonne PAO afin de respecter l'échéance de 2002 du Protocole de Montréal, et d'au moins 1 tonne PAO afin de respecter les 20 pour cent de réduction de 2005. Cela dit, le gouvernement de la Bolivie s'engage à stabiliser sa consommation en 2002 en limitant les importations et en adoptant les politiques nécessaires pour contrôler sa consommation de BM et en réaliser l'élimination complète d'ici 2006.
3. Le gouvernement de la Bolivie pourra, à sa discrétion, organiser et mettre en oeuvre les éléments du projet qu'il juge plus importants en vue de respecter ses engagements ci-dessus. Le PNUD accepte de gérer le financement de ce projet de façon à assurer la réalisation des réductions de BM convenues pour le secteur.

-----